



Arrêté CONC_2023_116

Le Président

Georges CRISTIANI

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT

Aix-en-Provence, le 20 décembre 2023

Arrêté portant organisation des épreuves écrites d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, listes des candidats admis à concourir, noms des correcteurs de copies, liste des examinateurs associés et fixant la date de réunion du jury d'admissibilité, session 2024.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Bouches-du-Rhône,

- **VU le Code général de la Fonction Publique,**
- **VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016** relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- **VU la loi n°2019-828 du 6 août 2019 modifiée** de transformation de la fonction publique,
- **VU l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021** portant partie législative du code général de la fonction publique,
- **VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié** relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010 modifié** portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU le décret n°2007-196 du 13 février 2007** relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,
- **VU le décret n°2011-605 du 30 mai 2011 modifié** portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n°2011-789 du 28 juin 2011 modifié** fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010** relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique française,
- **VU le décret n°2020-523 du 4 mai 2020** relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

- **VU le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021** pris en application de l'article 36 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- **VU l'arrêté du 19 juin 2007** fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la Fonction Publique Territoriale,
- **VU l'arrêté du 14 septembre 2005** fixant le programme des épreuves des concours externe, interne et troisième concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU l'arrêté du 12 décembre 2011** fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
- **VU le recensement des besoins** effectué auprès des collectivités territoriales par les Centres de Gestion des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes,
- **VU l'arrêté CONC_2023_35 du 18 avril 2023** portant ouverture par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône pour le compte des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024,
- **VU l'arrêté CONC_2023_115 du 20 décembre 2023** portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe, session 2024.



ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les épreuves écrites d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe se dérouleront **le mardi 23 janvier 2024** aux adresses suivantes :

PARC CHANOT – PALAIS DE L'EUROPE (HALL 8) 114 Rond-Point du Prado 13008 MARSEILLE	CDG 13 Bâtiment B 15 boulevard de la Grande Thumine 13090 AIX-EN-PROVENCE
--	---

Selon le planning suivant :

Candidats au concours EXTERNE	Horaire début	Horaire fin
Accueil des candidats	13h30	14h00
Rédaction d'un rapport , assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines. <i>(durée : 3 heures ; coefficient 2)</i>	14h00	17h00
Candidats <u>avec tiers-temps supplémentaire</u> au concours EXTERNE	Horaire début	Horaire fin
Accueil des candidats	13h30	14h00
Rédaction d'un rapport , assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, les règles d'hygiène et de sécurité, notamment en milieu aquatique, et les sciences biologiques et les sciences humaines. <i>(durée : 4 heures ; coefficient 2)</i>	14h00	18h00
Candidats au concours INTERNE et TROISIÈME CONCOURS	Horaire début	Horaire fin
Accueil des candidats	8h30	9h00
Réponses à des questions portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat. <i>(durée : 3 heures ; coefficient 1)</i>	9h00	12h00
Accueil des candidats	13h30	14h00
Rédaction d'un rapport , assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales. <i>(durée : 3 heures ; coefficient 1)</i>	14h00	17h00
Candidats <u>avec tiers-temps supplémentaire</u> au concours INTERNE	Horaire début	Horaire fin
Accueil des candidats	8h00	8h30
Réponses à des questions portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales, permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat. <i>(durée : 4 heures ; coefficient 1)</i>	8h30	12h30
Accueil des candidats	13h30	14h00
Rédaction d'un rapport , assorti de propositions opérationnelles, à partir des éléments d'un dossier portant sur l'organisation des activités physiques et sportives dans les collectivités territoriales. <i>(durée : 4 heures ; coefficient 1)</i>	14h00	18h00



ARTICLE 2 : Les listes des candidats admis à participer aux épreuves écrites d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe sont arrêtées conformément aux documents annexés. Les candidats admis à composer sous réserve soit de produire les pièces complémentaires au plus tard le jour des épreuves d'admissibilité, sont également mentionnés dans ces documents.

ARTICLE 3 : La liste des correcteurs de copies est constituée comme suit :

Prénom NOM	Fonction / Collectivité
Julien CARDONNA	Directeur des sports – Mairie de Salon-de-Provence
Olivier PENIN	Directeur des sports – Mairie d'Aix-en-Provence
Robert DE VITA	Cadre territorial – Président français Association des capitales européennes
Stéphane VELLIEUX	Responsable des grands équipements sportifs – Métropole Aix-Marseille Provence

ARTICLE 4 : La liste des examinateurs associés est constituée comme suit :

PRÉNOM / NOM	FONCTION / COLLECTIVITE
Nadine CUILIERE	Adjointe au Maire - Mairie de Vitrolles
Philippe GINOUX	Maire de Sénas
Monique RAVEL	Adjointe au Maire - Mairie de Roquevaire
André BERTERO	Maire d'Aurons
Jean-Marc CHARRIERE	Chef de mission - Métropole Aix-Marseille-Provence
Clémence VELLIEUX	Directrice événementiel et protocole - Mairie d'Aix-en-Provence
Eric QUENTEL	Professeur de sports - CREPS Sud-Est Aix-en-Provence
Stéphane AUDIBERT	Chef de cellule grands équipements sportifs - Métropole Aix-Marseille Provence
Patrice GONGUET	Directeur des sports (à la retraite) – Mairie de Salon-de-Provence

ARTICLE 5 : Le jury d'admissibilité des concours externe, interne et troisième concours d'Éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe se réunira **le jeudi 21 mars 2024** dans les locaux du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône.

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet du CDG 13.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans le délai de 2 mois à compter de la date de sa publication.

ARTICLE 8 : La Directrice du Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône est chargée de l'application du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département des Bouches-du-Rhône.

Georges CRISTIANI





**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE – SESSION 2024**

Liste des candidats admis à concourir

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Pièce(s) à fournir pour concourir
AIMARDI	AIMARDI	Pauline	
AMIOT	AMIOT	Charlotte Corinne	
ARGNEY		Jennifer	- Commission REP : en attente de la décision
BARRIS	BARRIS	Bastien	
BEAUMONT	BEAUMONT	Sarah	
BENZAAMA	BENZAAMA	Abdelkader	- Diplôme : diplôme requis à fournir
BLANC	BLANC	Yannick	- Diplôme : diplôme requis à fournir
BLILI	BLILI	Bilel	
BOISSON	BOISSON	Alvyn	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
BONNEFOND	BONNEFOND	Perrine	
BORGNI	BORGNI	Marie-Pierre	
BOULAAOUIN		Jérôme	- Diplôme : diplôme requis à fournir
BRAULT		Tom	- Diplôme : diplôme requis à fournir
BRUNO		Julien	
CHABOUHA		Mohamed	- Commission REP : en attente de la décision
CIRY--NIVET		Aline	
COLIN	COLIN	Mattis	
COUTO		Charlotte	
CREDOZ	CREDOZ	Léna	
DANY	DANY	Bastien	
ECH CHERGUI	ECH-CHERGUI	Idriss	
ESTEVANE		Swann	
ETRILLARD		Joël	
FAVIERE	FAVIERE	Aurelien	- Diplôme : diplôme requis à fournir
FIASCHI	FIASCHI	Jérôme	
FOSTINELLI		Marie	
FOURNILLER	FOURNILLER	Anaïs	- Diplôme ou équivalence de diplôme
FRADIER	FRADIER	Camille	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
FRANZINI		Quentin	
GARCIA MEDINA		Alberto	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
GSCHWIND	GSCHWIND	Grégory	



**CONCOURS EXTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE – SESSION 2024**

Liste des candidats admis à concourir

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Pièce(s) à fournir pour concourir
GUERIN		Cécile	
HERNANDEZ	HERNANDEZ	Vincent	
HESSE	HESSE	Joffrey	
HIBON	HIBON	Marie-Eve	- Diplôme : diplôme requis à fournir
IEOLA	IEOLA	David	
LABRANA	JOHAN	Johan	
LAPANDRY	LAPANDRY	Chloé	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
LAZARUS	LAZARUS	Hervé	- Diplôme ou équivalence de diplôme
MARCOZ	MARCOZ	Martin	
MELAN		Marion	
MESSAI	MESSAI	Ramzi	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
NIZET	NIZET	Clemence	
NOYARET		Léa	
PASTORINO	PASTORINO	Jonathan	- Diplôme : diplôme requis à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
PETIT		Lyse-Eva	- Diplôme ou équivalence de diplôme
PINTON	PINTON	Tifany	- Commission REP : en attente de la décision
QUAILLET	QUAILLET	Marion	
QUAIS		Manon	
QUILLET	QUILLET	Matéo	- Diplôme ou équivalence de diplôme
RIBIER	RIBIER	Benoit René	
ROURET	ROURET	Marc-Alexis	
ROUVIERE	ROUVIERE	Hugo	
SAULIAN		Didier	
SAVERY	SAVERY	Thierry	- Aménagement : certificat médical à fournir pour l'aménagement d'épreuves (CERTIFICAT MEDICAL A TRANSMETTRE)
SILVANO		Ornella	
TAQUET	TAQUET	Samy	
TASSY	TASSY	Valentin	
VINCENOT	VINCENOT	Sébastien	- Diplôme ou équivalence de diplôme
ZEROUALI	ZEROUALI	Sofian	

60 candidats admis à concourir



**CONCOURS INTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE – SESSION 2024**

Liste des candidats admis à concourir

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Pièce(s) à fournir pour concourir
ABERKANE		Ali Brahim	
AIRAL	AIRAL	Lucie Marie-Juliette	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
ALBERT	ALBERT	Florian	
ALBERT	ALBERT	Maeva	
BAHNA	BAHNA	Edouard Ioan	
BARBIER	BARBIER	Matthieu	
BENJAMIN	RUDENT	Benjamin	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
BERLIET	BERLIET	Rémi	
BION		Julie	
BLANC	BLANC	Yannick	- Etat des services : à fournir
BLECUA	BLECUA	Daniel	
BONETTI	BONETTI	Alexandre	
BONNEMAISON	BONNEMAISON	Edouard	
BOSCH	BOSCH	Anna	
BOUCHAALA	BOUCHAALA	Sid Ahmed	
BRACCINI-MORENO	BRACCINI-MORENO	Sabrina	
BRAIEK		Ramzi	
CHIRIS	CHIRIS	Marion	
CONTRIO	CONTRIO	Cyril	
COOLENS	COOLENS	Rudy	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
DI MARCO	DI MARCO	Ornela	
DICRISTO-LABBE	LABBE	Jennifer	
DUSSERRE		Fabien	
FAVIER	FAVIER	Amélie	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
FERNET	FERNET	Dimitri	
FERRE		Christophe	
GARCIA	GARCIA	Deborah	
GAZDA	GAZDA	Laurine	
GIORDANENGO	EGROT	Nadege	
GRAVOUILLE	GRAVOUILLE	Charline Anne-Laure	- Etat des services : à fournir
GUILLERD		Virginie	



**CONCOURS INTERNE D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE – SESSION 2024**

Liste des candidats admis à concourir

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Pièce(s) à fournir pour concourir
LAFAURE	LAFAURE	Pierre	
LATOURL	LATOURL	Maxime	
LHERMITEAU		Christophe	
LIBERKOWSKI	LIBERKOWSKI	Romain	
MANOT	MANOT	Sébastien André	
MANUEL	TORAL	Manuel	
MARTIN	MARTIN	Olivier	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
MATRICON	MATRICON	Isabelle	- Etat des services : à fournir - Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité
MORATA		Julie	
NASELLI	NASELLI	Benjamin	
NICOLAI	NICOLAI	Antony	
NOTARIANNI	NOTARIANNI	Sophie	
PENEZ	PENEZ	Julien	
PIOT		Jean-Rémi	
PREVOT		Maxime	
REZZOUKI	REZZOUKI	Mounir	
RIGGI	RIGGI	Maxime	
ROUTIER		Sébastien	
SADALLAH	SADALLAH	Fatna	
SCHNEUWLY	SCHNEUWLY	Pierre	
SIREAU	SIREAU	Kevin	
TEDESCO	TEDESCO	Thomas	
VAUR		Charlotte	
WARUSFEL		Claude	
YVONNET	LE GOFF	Julie	

56 candidats admis à concourir



**TROISIEME CONCOURS D'ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE – SESSION 2024**

Liste des candidats admis à concourir

Nom d'usage	Nom de famille	Prénom	Pièce(s) à fournir pour concourir
BLANC	BLANC	Yannick	
BORGNI	BORGNI	Marie-Pierre	
HAMM	HAMM	Bruno	
LAMATINA	LAMATINA	Fabien	
MAYEBOLA	MAYEBOLA	Melvin	- Pièce d'identité : carte nationale d'identité OU passeport en cours de validité - Troisième concours : pièces justificatives à fournir
REMINIAC	REMINIAC	Stéphane	
SOUILLIEZ	SOUILLIEZ	Matthieu	

7 candidats admis à concourir